



La LETTRE des Elus de l'opposition



Dans ce numéro :

- Aménagement de la commune
 - 1- La place de la mairie
 - 2- La crèche, ses accès et son parking
 - 3- Le lac
 - 4- Les accès à la zone du SICOLAN
- Avancement du dossier PPRN
- Hausse des redevances d'assainissement
- Les canalisations des eaux usées
- Vous avez la parole

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous tenez entre les mains le 4ème numéro de la LETTRE des Elus de l'Opposition.

Avant cette fin d'année, nous nous attachons à vous apporter un éclairage complémentaire sur l'action de la municipalité durant ces six derniers mois.

Nous sommes heureux de constater que notre travail d'analyse et de communication a incité nos élus à plus de transparence sur cette dernière partie de l'année, même si nous sommes encore loin d'une situation idéale où les informations seraient partagées avant que les décisions ne soient prises...

Nous constatons d'ailleurs dans la "Feuille de Ste-Foy" que nous disposons maintenant de plus d'informations sur l'action municipale. Nous ne pouvons que remercier les quelques élus qui s'engagent personnellement pour l'intérêt de tous, en particulier Thierry Marchand qui consacre beaucoup de son temps à travailler les dossiers.

Nous restons engagés et vigilants, tant au niveau de la commune que de la communauté de communes Cœur Lauragais, dans l'intérêt du bien collectif et de notre village.



Nous profitons de ce numéro pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année... Bonne lecture.

Bien cordialement,

Vos élus de l'opposition :

Guy Calestroupat - Nathalie Gonthiez

Jean-Claude Mestre - Jean-Paul Monteil

Changement au sein du Conseil Municipal

Deux changements à signaler au sein du Conseil Municipal au cours du dernier semestre :

- Une démission enregistrée au sein de l'Equipe majoritaire :
 - Karine Delmas remplacée par Claudine Sarrère.
- Une démission enregistrée au sein de l'Equipe de l'opposition :
 - Jean-Claude Mestre remplacé par Philippe Sancerni.

Aménagement de la commune



Réunion
d'information,
c'est bien.

Mais réunion de
concertation, ce serait
encore mieux !

Si l'on peut constater que certains travaux sont bien engagés, il en est d'autres, en préparation, sur lesquels nous aimerions bien en savoir plus.

En effet, si la réunion d'information organisée à propos du terrain multisports est un bon début, il aurait été encore mieux d'organiser une réunion de concertation avant que les choix ne soient faits et que les travaux n'aient démarré !

Il est des projets majeurs pour lesquels les Saints-Foyens devraient pouvoir s'exprimer avant que des décisions ne soient prises. Cela concerne tout particulièrement, soit les sujets qui touchent l'évolution du cœur de notre village, soit les sujets engageant des montants importants, donc impactant nos impôts :

1. L'aménagement de la place de la mairie
2. La crèche, ses accès et son parking
3. Le lac
4. L'accès à la zone du SICOLAN

Cette présentation des projets, vus dans leur globalité, permettrait de s'assurer que les décisions ne sont pas prises au coup par coup, mais qu'au contraire une réflexion existe sur leur cohérence globale, construite grâce à l'établissement d'un « schéma-plan d'aménagement » à moyen et long terme dans un réel souci de maîtrise de l'urbanisation.

Regardons un peu plus en détails chacun de ces points :

1- L'aménagement de la place de la mairie

Nous en parlions déjà dans notre dernière Lettre : « Définir le cœur de notre village, cela concerne tous les Saints-Foyens ».

On nous a dit que les riverains de la place ont été consultés.



Tous les St-Foyens
sont concernés par
la restauration de la
place de notre village !

Mais la place du village ne concerne-t-elle que les riverains ? Nous sommes tous concernés par sa restauration !

Les travaux, se limitant à de la voirie et des parkings, mais coûtant plus chers que prévus, ont rendu l'appel d'offres infructueux ; il n'est peut-être pas trop tard pour la municipalité, tant que les contrats ne sont pas encore engagés, d'explicitier les tenants et aboutissants de cet aménagement.

2- La crèche, ses accès et son parking



Les travaux de la nouvelle crèche ont, quant à eux, démarré et nous touchons bien là du doigt notre préoccupation : existe-t-il une cohérence globale des projets ?

- La cession de l'ancien terrain de basket pour construire la crèche a nécessité de trouver en urgence un terrain pour un stade multisports au fond du parc ;
- Le préfabriqué de la danse a atterri au beau milieu de la pelouse de l'école de musique ;
- Et nous sommes toujours dans l'attente du choix du lieu sur lequel l'atelier municipal doit être déplacé.

Nous sommes convaincus que de meilleures solutions auraient pu éviter une construction à quelques mètres du terrain de foot...

Par ailleurs, comment se feront les accès et où sera le parking de la crèche ? Ces aménagements vont contribuer à la nouvelle écriture du cœur de notre village, et ils concernent la sécurité de nos enfants !

Pourquoi ne pas présenter ce projet aux Saints-Foyens ?

La raison en est-elle que les travaux se font au fur et à mesure des décisions prises ?

3- Le lac : A la recherche de solutions techniques pour désenvaser le lac...

Dire que la municipalité en place n'avance pas sur le dossier du lac serait inexact ; en effet, les 3 bureaux d'études missionnés ont rendu leurs rapports cet été, et depuis, à la recherche de solutions alternatives à la vidange du lac, quelques rencontres avec des entreprises ont ponctué cette fin d'année.

Pour autant, ce dossier n'a toujours pas été évoqué en Conseil Municipal, ne serait-ce qu'à titre d'information. Pourquoi ? De même, pourquoi ne pas tenir au courant les St-Foyens de l'avancement des recherches ?



Partageons les informations, avant que les décisions ne soient prises.

Les enjeux environnementaux, sociaux et économiques autour de cet espace vital communal justifient vraiment que les habitants puissent s'exprimer en connaissance de cause et que la municipalité recueille leurs avis.

La solution retenue sera d'autant mieux acceptée que les St-foyens auront eu connaissance des difficultés, des contraintes et des compromis budgétaires.

Mais, faire une réunion publique, comme cela vient d'être fait pour le terrain multisports, une fois les travaux démarrés, n'apportera qu'incompréhension et doutes quant à la pertinence de la solution choisie.

4- Les accès à la zone du SICOLAN

Ces temps-ci, nous pouvons constater que les instances de Cœur Lauragais s'activent sur le dossier concernant le désenclavement de la zone du SICOLAN.

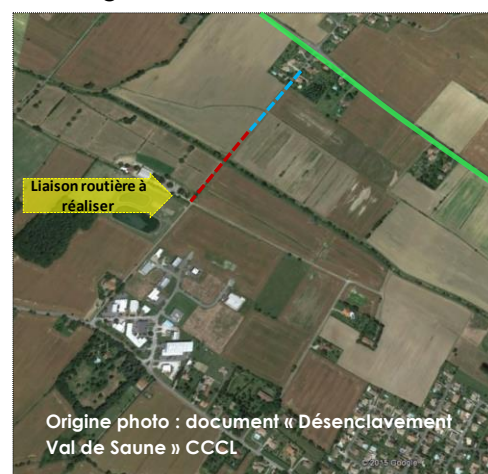
Une réunion sur le sujet avait été programmée par le Conseil Départemental, mais a dû être reportée courant décembre, en raison des priorités imposées suite aux événements survenus à Paris.

Si le Conseil Départemental souhaite rencontrer nos élus, c'est bien pour qu'ils expriment leur point de vue. Mais quel est le positionnement de la municipalité ?

Rappelons d'abord que M. Ruffat, lors de son précédent mandat, avait promis aux habitants de la Gouffie qu'ils seraient épargnés par cet accès.

Mais sur les plans, le futur pont sur la Saune traverse le hameau pour relier la route départementale !

Certes, il serait facile de s'abriter derrière la Communauté de communes, en disant que la décision nous échappe ! Mais si une réunion est demandée à nos élus, c'est bien pour qu'ils puissent exprimer leur point de vue ! Quel est-il ?



Avancement du dossier PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels)

Comme la dernière feuille de Ste-Foy l'a annoncé, des évolutions positives ont été obtenues, grâce à l'action du collectif créé sur les lotissements des Bruges et du Val de Saune et l'appui de la municipalité, relayant les modifications demandées. Mais tout n'a pu être obtenu !



Venez nombreux le 17 décembre prochain.

Ce plan aura des conséquences importantes pour une cinquantaine de foyers, pour les agriculteurs, mais aussi pour la commune, un certain nombre d'aménagements étant situés dans la zone inondable.

Profitez de la réunion organisée par la DDT le 17 décembre prochain en présence du commissaire enquêteur, pour venir en prendre connaissance et poser toutes vos questions. L'enquête publique ne se déroulera en effet que jusqu'au 22 janvier 2016, cette durée courte s'expliquant par le retard pris par l'administration sur ce dossier.

Hausse des redevances d'assainissement

Lors du conseil municipal du mois de juin, avait été abordée la mise en place d'une augmentation de la redevance d'assainissement. Nous avons alors demandé une justification de cette augmentation qui n'avait pu être apportée en l'absence de budget prévisionnel.

Au conseil municipal du 27 novembre, le groupe majoritaire a pourtant voté la décision de l'augmentation :

- Le tarif du m³ d'eau traitée passe de 1.06€ à 1.15€, soit 8,5% d'augmentation.
- La part fixe passe de 48€ à 54€ soit 12,5% d'augmentation.



Forte augmentation de la redevance d'assainissement sans aucune justification budgétaire !

Aujourd'hui, le tarif du m³ d'eau permet non seulement de couvrir les frais d'exploitation, mais d'avoir une trésorerie excédentaire. La nouvelle station d'épuration aura certes un coût de fonctionnement nettement plus élevé que l'actuelle et des travaux de maintenance du réseau vieillissant sont nécessaires. Mais comment peut-on parler d'augmenter le prix du m³ sans avoir réalisé et présenté un budget prévisionnel basé sur une simulation réaliste incluant les revenus complémentaires générés par l'arrivée de nouveaux habitants (qui a justifié cette nouvelle station) ?

Et pourtant cette nouvelle tarification a été votée sans aucune présentation de budget prévisionnel !

Les canalisations des eaux usées

Le 14 juin dernier, de fortes pluies ont occasionné des dommages sur la commune. Parmi ceux-ci, dans les lotissements des Bruges et Val de Saune, des débordements des canalisations des eaux usées. Les bouches d'égouts s'étaient transformées en geyser et, dans les maisons, les canalisations d'eaux usées se sont retrouvées bouchées (évier, wc...), voire ont débordé chez certains.



Où en sont les investigations pour empêcher les débordements d'eaux usées dans les maisons ?

Il est particulièrement surprenant que les eaux de pluie viennent perturber ainsi les canalisations des eaux usées.

Lors du conseil municipal du 27 novembre, nous avons appris que des tests concernant de mauvais branchements avaient été réalisés. Mais, vu l'ampleur du problème, il y a plus à craindre que des canalisations ne soient cassées occasionnant de fortes entrées d'eaux de pluie.

De plus, nous constatons que le réseau d'assainissement du nouveau lotissement « Résidence Plein Sud » vient se brancher sur le réseau Val de Saune, alors que les problèmes précédents n'ont pas été corrigés. Tout cela pour faire gagner de l'argent à l'aménageur, en ne l'obligeant pas à se raccorder sur le réseau primaire des eaux usées, comme cela aurait dû être prescrit.

Il y a donc urgence à traiter ces problèmes avant que ne se reproduisent les nuisances de façon aggravée. **Voilà déjà 6 mois de passés, et comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, aucun budget planifié, alors dans quel délai seront réalisés le diagnostic complet et les travaux nécessaires ?**



Vous avez la parole

Cette lettre est un lien entre nous. Elle est un support qui permet la vigilance citoyenne sur l'action de la municipalité nouvellement élue.

N'hésitez pas à nous contacter via notre site Web : www.stefoydynamique.fr
ou par mail à : contact@stefoydynamique.fr

En précisant vos : Nom/ Prénom/ Adresse/ email/ N° téléphone

